

FORMATION ET ACCULTURATION DES TPE/PME À LA CYBERSÉCURITÉ



Financé par



À l'initiative de



Formation et acculturation des TPE/PME à la cybersécurité

Contexte

- › En 2020, **57% des entreprises ont été victimes d'une cyberattaque***, or selon **l'ANSSI****, les attaques ont été multipliées par 4 durant cette même année ;
- › Les TPE et PME, qui représentent 99,8% du tissu économique français, sont donc elles aussi exposées.



*selon le baromètre du **CESIN** (Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique)

** (Autorité Nationale en matière de Sécurité et de défense des Systèmes d'Information)

Formation et acculturation des TPE/PME à la cybersécurité

Le projet

- › Dans le cadre du **Plan de Relance** et en partenariat avec **Bpifrance**, le Groupe AFNOR accompagne les TPE-PME dans la **construction/consolidation de leur cybersécurité** ;
- › La formation est gratuite pour l'entreprise, **entièrement financée** par France Num/DGE (250€HT).



Formation et acculturation des TPE/PME à la cybersécurité

Contenu des parcours de formation-action



Le participant pourra choisir entre **3 PARCOURS** :

1

Faire face à une cyberattaque : points de vigilance et outils pour s'y préparer et réagir.

2

Comment acculturer et sensibiliser son équipe face à la menace cyber ?

3

Quelles mesures organisationnelles, techniques et juridiques mettre en œuvre pour réduire les vulnérabilités face aux attaques ?



Les parcours de formation-action

	PARCOURS N°1	PARCOURS N°2	PARCOURS N°3
	Faire face à une cyberattaque : points de vigilance et outils pour s'y préparer et réagir.	Comment acculturer et sensibiliser son équipe face à la menace cyber ?	Quelles mesures organisationnelles, techniques et juridiques mettre en œuvre pour réduire les vulnérabilités face aux attaques?
Prérequis	Niveau 1 (débutant) + critères d'éligibilités fixés par l'appel à projet	Niveau 1 (débutant) + critères d'éligibilités fixés par l'appel à projet	Niveau 2 : (Avancé) TPE/PME engagées dans une démarche qualité ou ayant suivi le niveau 1 + critères d'éligibilité fixés par l'appel à projet
Contenu du parcours	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience du risque cyber et état des lieux des enjeux et risques ; Identifier 5 mesures à mettre en œuvre parmi 15 mesures essentielles pour une TPE/PME en cybersécurité ; Construire pas-à-pas son livrable grâce aux formations et aux supports pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les forces et faiblesses de sa cybersécurité (SWOT) ; Télétravail et cybersécurité : identifier les principaux points de vigilance. Préparer sa méthode de déploiement de sensibilisation au sein de son entreprise ; 	<ul style="list-style-type: none"> Construire/consolider son plan de continuité d'activité – Scénarios pour tester son plan ? Comprendre les enjeux de responsabilités des dirigeants en matière de cybersécurité, y/c en protection juridique et assurance ; Identifier des bonnes pratiques transposables au sein de son entreprise.
Livrables à construire par chaque participant	5 mesures adaptées à mon entreprise et modalités de leurs mises en œuvre.	Plan d'action en 5 principes (Ex : cartographie montée en compétence, quizz pour les collaborateurs, etc.)	5 Kits et méthodes (procédures) transposables et déployables dans les processus de l'entreprise.
Modalités pédagogiques	Trames de documents et méthodologiques / Auto-évaluation de maturité et diagnostics documentaires / Retours d'expérience / Boîte à outils cybersécurité : cybermalveillance, CNIL, ANSSI, etc. / Orientation personnalisée vers des formations complémentaires au parcours en fin de parcours.		

Le déroulé du parcours

DES MODULES ET DES TRAVAUX CONÇUS ET ANIMÉS PAR DES EXPERTS



› **Des formations (2h) et ateliers interactifs (2h)** en groupe d'une douzaine de personnes (en présentiel ou en classe virtuelle) ;



› **Des livrets et exercices pédagogiques** pour vous aider à construire pas-à-pas votre livrable final ;



› **Une auto-évaluation** de votre niveau de maturité complétée par un diagnostic en deux temps du livrable réalisé tout au long du parcours ;



› **Des parcours adaptés** au rythme de l'apprenant : parcours intensif sur 6 semaines ou parcours classique sur 10 semaines ;

→ Niveau de maturité de l'organisation par thématique

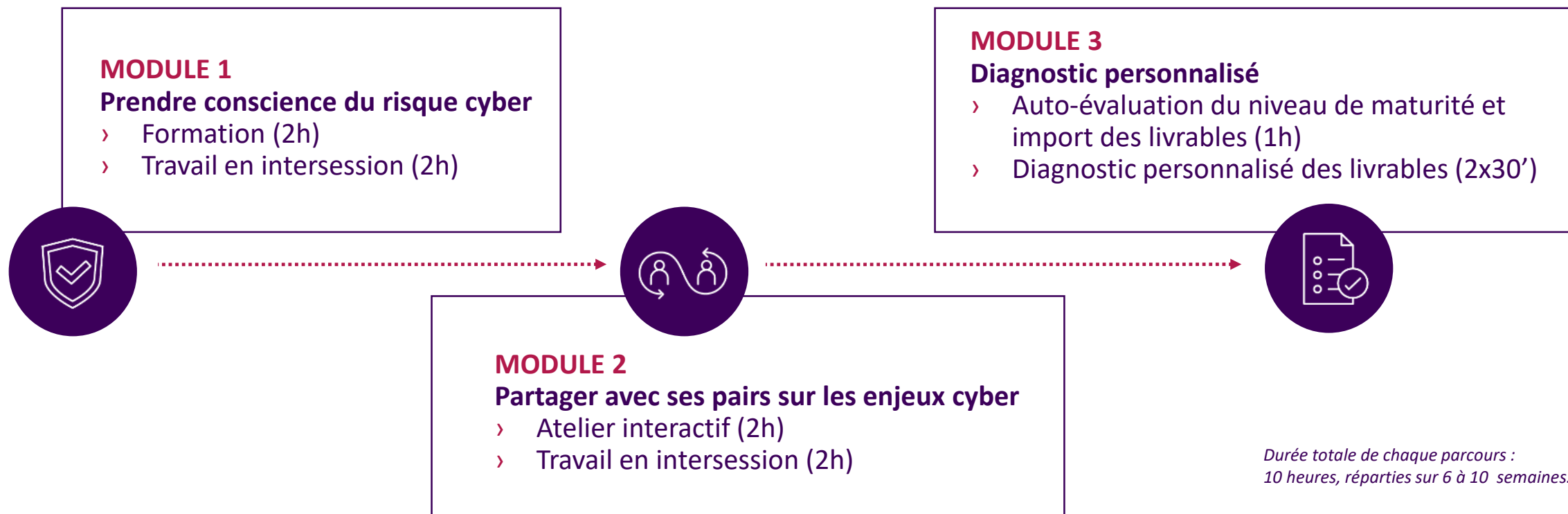
→ Synthèse de l'évaluation, note générale et moyenne des répondants



→ Points forts et axes de progression détaillés par thème

Le déroulé du parcours

DES MODULES ET DES TRAVAUX CONÇUS ET ANIMÉS PAR DES EXPERTS



→ Les parcours de formation/action sont assurés de bout-en-bout par un même animateur.

Critères d'éligibilité et comment s'inscrire

Critères d'éligibilité



- › Entreprise installée en France métropolitaine et en Outre-mer ;
- › Avoir une existence légale depuis 2 ans ;
- › Chiffre d'affaires annuel minimum de 20 000 € ;
- › Ne pas avoir été déclarée en situation de liquidation judiciaire au jour de l'inscription à une sensibilisation ou un accompagnement-action ;
- › Attester de leur respect du régime « de minimis » en vigueur (plafond de cumul de subventions pour les 3 derniers exercices fiscaux).

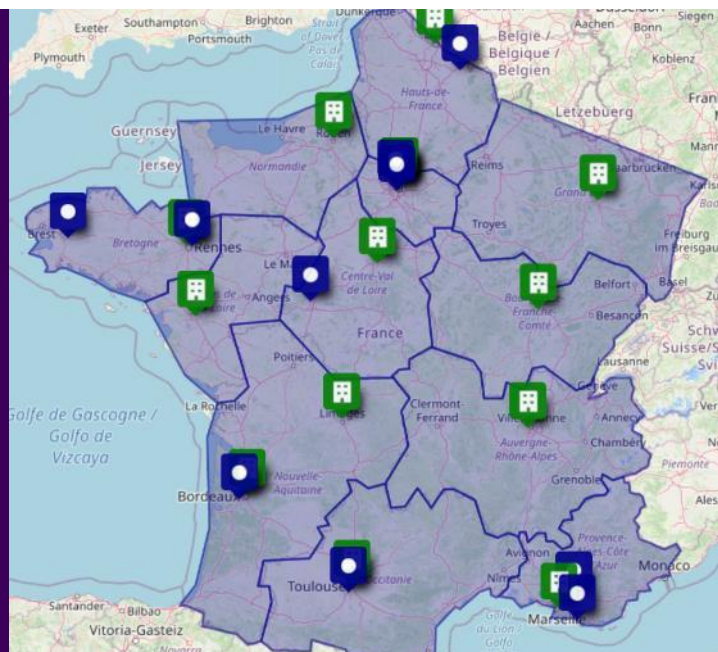
Lien d'inscription :



<https://competences.afnor.org/formations/quels-sont-les-principaux-points-de-vigilance-en-cybersecurite-et-comment-faire-face-a-une-cyberattaque>

La cybersécurité, un enjeu pour toutes les TPE/PME

Un groupement implanté sur
l'ensemble du territoire et
connecté aux problématiques
des TPE/PME



Cliquez sur la carte pour accéder à une
vue interactive des délégations régionales et
aux détails sur le profil des consultants

 Partenaires du groupement  Partenaires du groupement

La cybersécurité, un enjeu pour toutes les TPE/PME

Groupement à l'initiative
de la formation et
acculturation des TPE/PME
à la cybersécurité



Le Groupe AFNOR c'est :



Leaders
en France
de la certification
ISO 27001

8,3 / 10



de satisfaction moyenne
attribuée par les clients
d'AFNOR Certification
à leur auditeur



1^{er} organisme
Certificateur agréé
par la CNIL pour délivrer
la certification des
compétences du DPO

Prestataire d'audits
pour des labels de
l'ANSSI

(Agence nationale de la
sécurité des systèmes
d'information)



+ de 60 000
clients



Présent dans
+ de 100 pays